

Parc national
des Calanques

La Calanquaise

Lettre d'information du Parc national
n° 11 • été 2018

Les falaises : un patrimoine vivant,
entre ciel et mer



Les Hommes



La Nature



La Culture



Le Coin des minots

“ La nature nous surprend, elle nous émerveille et nous donne envie. Elle change parfois les idées, suscite la contemplation et l'émerveillement. C'est pour ça que nous la choisissons souvent comme destination pour prendre l'air, pour prendre le large. ”

Extrait du discours prononcé par le ministre au Fort Ganteaume

Un ministre en visite

Nicolas Hulot, ministre de la Transition écologique et solidaire, était en visite officielle à Marseille le 18 mai pour appeler à une mobilisation nationale en faveur de la biodiversité et annoncer la tenue du Congrès mondial de la Nature de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) à Marseille en 2020. La journée du ministre a naturellement commencé par une visite du Parc national des Calanques, symbole d'une biodiversité à la fois si riche et si fragile...



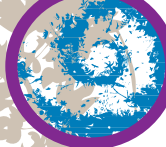
A la découverte de la flore littorale du Parc national, dont la piquante Astragale de Marseille !



Rencontre avec les élèves de la Roseraie impliqués cette année dans un projet d'aire marine éducative.



Echanges avec les équipes du Parc national sur les actions entreprises pour préserver la biodiversité marine



Biodiversité : le temps de la mobilisation

C'est officiel ! Le ministre Nicolas Hulot et l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature l'ont signé devant nos yeux :

Marseille accueillera le Congrès mondial de la Nature en 2020 ! La tenue de cet événement mondial au cœur de notre métropole est un honneur et un choix logique car Marseille est emblématique des enjeux de la biodiversité. Marseille est un théâtre où la ville et une nature d'exception dialoguent dans une proximité rare, parfois se confrontent et parfois aussi, fort heureusement, se conjuguent. Où mieux qu'à Marseille pourrait donc se tenir un événement mondial qui posera, à l'aune d'une nouvelle décennie, la question de notre capacité à faire société avec la nature ?

La route jusqu'à 2020 sera à la fois courte et longue. Pour être à la hauteur de la vitrine qui nous sera offerte, il faudra rapidement engager une dynamique pour accélérer la mue du territoire. Concernant le Parc national, je pense notamment à l'amélioration des conditions d'accès, la requalification paysagère des zones d'interface ou encore à l'élimination des points noirs paysagers.

Mais au-delà des réponses que les collectivités pourront apporter à ces dossiers, nous devons accompagner une véritable mobilisation citoyenne autour de la biodiversité. Comme Paris a su si bien le faire au sujet du climat lors de la COP21, Marseille devra vibrer au rythme de la biodiversité et en incarner les enjeux. Pour cela, il faudra convaincre les habitants de la métropole à quel point la biodiversité nous est utile, notamment en raison des services irremplaçables qu'elle rend à notre économie. Parce que la nature est une source d'inspiration sans fin, il faudra également expliquer que la biodiversité c'est aussi notre capacité à innover et à nous réinventer. Et plus important peut-être encore, notre propension à rêver et à nous émerveiller...

Didier Réault
Président du conseil d'administration
du Parc national des Calanques

- 2** Arrêt sur images
- 3** Edito
- 4** Alerte rouge : un nouveau code couleur sur le risque incendie !
- 5** Le Parc national à la rencontre de ses visiteurs
- 6 > 7** Les aires marines éducatives, l'école les pieds dans l'eau...
- 8 > 9** Panorama biodiversité : les falaises des Calanques
- 10 > 11** À la loupe : Le faucon pèlerin, chasseur de haut vol
- 12 > 13** Le coin des minots
- 14** Les Calanques, terre des pionniers de l'escalade
- 15** La parole à Vincent Vilmer
- 16** L'écho des Calanques

Avec le soutien du



La Calanquaise : lettre d'information du Parc national des Calanques téléchargeable sur le site www.calanques-parcnational.fr • Directeur de la publication : François Bland • Coordination : Zacharie Bruyas • Rédaction : Zacharie Bruyas et Céline Bellanger • Conception graphique et mise en page : Desiderata • Illustrations : Boraldes (Vincent Desplanche et Alban Larousse), Mara-Flore Dubois • Photos : Parc national des Calanques, à l'exception de celles où figurent un copyright • Photo de couverture : © Céline Bellanger • Impression : Nea Paca • Contact : Parc national des Calanques - 141, avenue du Prado - Bât. A - 13008 Marseille • Courriel : contact@calanques-parcnational.fr • Site : www.calanques-parcnational.fr • Dépôt légal : juillet 2018 - ISSN : 2263-3154 • Ne pas jeter sur la voie publique



Alerte rouge : un nouveau code couleur sur le risque incendie !

Le code couleur relatif à l'accès des massifs forestiers des Bouches-du-Rhône, dont celui des Calanques, change ce 1^{er} juin 2018. Ce sont maintenant 4 niveaux de couleurs - vert ; jaune ; orange ; et rouge - qui orientent, en fonction du risque, le grand public et l'ensemble des intervenants dans leurs activités dans ou à proximité des massifs forestiers. Ce changement va dans le sens d'une harmonisation du dispositif entre les départements limitrophes : un vrai plus pour la lisibilité de l'information !

Habitants et proches voisins du Parc national : outre l'accès et la circulation, le code couleur concerne aussi les travaux utilisant des engins susceptibles de provoquer un départ de feu.

Niveau de risque	Accès et circulation dans le Parc national des Calanques	Travaux utilisant des engins susceptibles de provoquer un départ de feu
	Autorisés	Autorisés*
	Autorisés	Autorisés* de 5h à 13h
	Autorisés	Interdits
	Interdits	Interdits



NB : l'interdiction d'accès concerne aussi l'accès par la mer !

* Autorisation sous réserve que la sécurité soit assurée par un dispositif de prévention et d'extinction. Se référer à l'arrêté préfectoral pour plus d'information.

Pas d'orange pour les Calanques !

Le massif des Calanques n'est pas concerné par la couleur orange. Ce niveau de risque s'applique seulement à quelques portions de territoire, généralement situées à l'orée des massifs forestiers, restant ouvertes malgré le classement du massif en risque rouge. Ces espaces sont particulièrement aménagés pour garantir la sécurité du public et peuvent donc accueillir des visiteurs. ●

Comment s'informer ?

Le niveau de risque applicable à chaque massif forestier est consultable chaque jour à partir de 18 heures pour le lendemain sur :


- Le site Internet de la Préfecture : www.bouches-du-rhone.gouv.fr ;
- Le site Web de Provence Tourisme : <https://www.myprovence.fr/enviedebalade>
- Le serveur vocal dédié de Provence Tourisme au n° 0811 20 13 13



Le Parc national à la rencontre de ses visiteurs

Cet été, le Parc national étoffe son dispositif saisonnier d'accueil afin de mieux informer et veiller à la sécurité des visiteurs. Aux côtés des gardes moniteurs, qui assurent une présence sur le territoire toute l'année, ce sont près de 50 agents saisonniers qui seront mobilisés en haute saison ! L'été 2018 est notamment marqué par l'arrivée de la garde régionale forestière dans les Calanques. Le point sur les mission des agents saisonniers que vous croiserez sur votre chemin pendant les vacances !


Leurs insignes



LES VOLONTAIRES DU SERVICE CIVIQUE

Missions : Accueillir et informer les visiteurs en approche du Parc national sur les conditions d'accès et les bons gestes à adopter
Où les trouver : Portes d'entrée principales du Parc national et à bord des navettes maritimes et des bus en direction des Goudes et du Frioul. Également aux offices de tourisme de Marseille, Cassis et La Ciotat
Profil : Jeunes volontaires justifiant d'une envie d'être utile au territoire
Effectifs : 11

Leurs insignes



LES GARDES RÉGIONALES FORESTIERS

Missions : Surveiller des zones sensibles au risque incendie, informer sur les bons gestes à adopter en forêt, renforcer le dispositif de patrouilles du Parc national lors des journées rouges
Où les trouver : Zones d'interfaces entre ville et nature, là où le risque incendie est particulièrement fort
Profil : Saisonniers financés par le Conseil Régional Sud Provence Alpes Côte d'Azur
Effectifs : 8

Leurs insignes



LES ÉCOGARDES

Missions : Sensibiliser les visiteurs à l'environnement et aux enjeux du territoire, orienter et rappeler les bons gestes, répondre aux questions sur les patrimoines du Parc national...
Où les trouver : Patrouilles en binôme sur les itinéraires les plus fréquentés et les destinations majeures du Parc national, sur terre comme en mer
Profil : Saisonniers justifiant d'une première expérience dans l'éducation à l'environnement
Effectifs : 24





Les aires marines éducatives, l'école les pieds dans l'eau...

Cette année quatre classes de primaire de Marseille et de la Ciotat ont été impliquées dans des projets d'aire marine éducative sur l'espace marin du Parc national des Calanques. Accompagnés par les agents du Parc national et ses partenaires (Mission sensibilisation de la ville de Marseille, Mission sciences de l'Académie, Atelier bleu et Septentrion environnement), les enfants et leurs maîtresses ont découvert le milieu marin et sont partis à la rencontre de ceux qui s'y intéressent. Un travail d'investigation qui leur permet de proposer aujourd'hui des mesures en faveur de la protection du littoral.

Les aires marines éducatives : un concept soufflé par les alizés

Les aires marines éducatives sont des projets pédagogiques et écocitoyens de connaissance et de protection du milieu marin par des jeunes publics. Elles concernent des zones maritimes littorales de petite taille, gérées de manière participative par les élèves d'une école primaire. Née dans les îles Marquises, cette démarche se développe aujourd'hui en métropole. Le ministre Nicolas Hulot en a rappelé tout l'intérêt et l'originalité lors de sa récente visite à Marseille. Les avantages sont en effet nombreux : proximité, participation, investigation constituent le cœur de la démarche, permettant ainsi de développer la curiosité, la créativité et l'esprit critique des élèves.

Les écoles de Marseille et La Ciotat récompensées pour leur engagement.

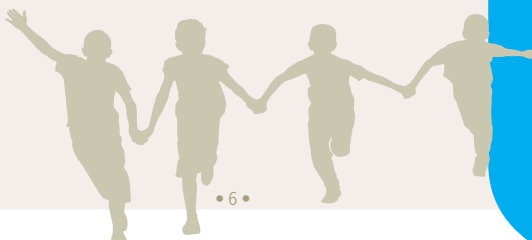
En cette fin d'année scolaire, les quatre classes situées aux abords du Parc national des Calanques ont soumis leur travail à l'Agence française pour la Biodiversité qui décerne le label « Aire marine éducative » pour reconnaître et mettre en valeur l'engagement des écoles dans ce processus de gestion participative du milieu marin. Examen réussi : les classes marseillaises et ciotadennes rejoignent la liste des 50 bénéficiaires du label ! ●



Le mot de la maîtresse

Françoise Vidal est professeure des écoles à l'Ecole Louis Marin de la Ciotat. Elle revient sur cette année riche en découvertes et en apprentissages !

Les élèves ont adoré travailler sur leur aire marine éducative. Ils ont eu l'occasion de faire certaines choses que l'on n'aurait jamais pu faire sans ce projet ! Travailler avec des microscopes, explorer des sentiers sous-marins... Ils ont été ravis ! Et j'ai appris presque autant de choses qu'eux ! Avec le parc national et l'Atelier bleu, nous avons énormément travaillé sur la connaissance de l'aire marine du Mugel. Les élèves commencent maintenant à envisager des actions concrètes pour protéger le milieu marin. Les parents d'élèves ont également été surpris par le travail réalisé et par le degré d'engagement de leurs enfants sur le projet. ”



Carnet de bord d'une année au Mugel



Tout au long de l'année les élèves des écoles Louis Marin et de la Garde ont étudié le milieu marin du Mugel. Ils ont repéré leur Aire marine, écouté ses sons, dessiné ses paysages, observé les oiseaux marins, ramassé les trésors ramenés par les vagues, découvert en palmes masques et tubas sa biodiversité. Ils sont allés à la rencontre des pêcheurs. Les découvertes de terrain se sont prolongées par des échanges et des activités en classe : cartographie des habitats sous-marins, observation du plancton à la loupe binoculaire... Retour en images sur les temps forts de cette année.



Parole d'une jeune pousse

Mila a 10 ans et elle est en CM₁ à l'école de la Garde à la Ciotat. Elle revient avec enthousiasme sur sa participation à l'aire marine éducative du petit Mugel.

Qu'est-ce qui t'a plu dans ce projet d'Aire Marine éducative ?

C'est de protéger la nature, les animaux et de protéger ce qui nous entoure.

Qu'est-ce que tu as appris ?

Avant je croyais que la posidonie c'était des algues, pas des plantes ! Et aussi, avant je ne savais pas que le phytoplancton ça faisait de l'oxygène !

Quelles sont tes propositions pour protéger le Petit Mugel ?

Moins de plastique ça c'est sûr ! Faire des pique-niques zéro déchet comme on l'a fait avec notre maîtresse après notre présentation au Conseil municipal des enfants. Et puis ne pas fumer sur la plage car après on met les cigarettes dans le sable ou dans les cailloux et ça pollue !



Première approche du littoral avec les agents du Parc national



Mise à l'eau avec l'Atelier Bleu !
Découverte en sentier sous-marin...

« Nous nous sommes posés beaucoup de questions : où se reproduisent les poissons ? Les gens qui grimpent sur les rochers nuisent-ils à la vie marine ? Peut-on pêcher ?... »



Observation à la loupe binoculaire

« Nous avons observé et dessiné du plancton prélevé par des scientifiques. Nous avons essayé de reconnaître les larves d'étoiles de mer, de crabes et de crevettes... »



Présentation par les élèves des travaux réalisés au conseil municipal des jeunes et aux élus de la Ciotat.

« Nous avons pu toucher les poulpes qui grimpaient sur nos bras et la raie pastenague dans les bassins de Gérard Carrodano »



Echanges avec les pêcheurs locaux



FALCON PÉLERIN

Les Falaises Des Calanques: De la vie à tous les étages

Les falaises des Calanques abritent une richesse de biodiversité souvent insoupçonnée, qui se dévoile à qui veut bien prendre le temps de les observer et être attentif aux signes laissés par ses habitants discrets... Car les résidents des falaises l'ont bien compris « pour vivre heureux, vivons cachés ». Certaines espèces, notamment de rapaces, sont d'ailleurs extrêmement sensibles au dérangement: une présence humaine trop proche et l'animal pliera bagage, au risque de ne pas trouver de nouvelle aire pour s'installer.

Les falaises des Calanques sont très diverses. Qu'elle soit exposée au Nord ou au Sud, qu'elle plonge dans l'eau ou rencontre un replat terrestre, chaque falaise est unique. À la manière d'un immeuble d'habitations, chaque habitant y occupe une place bien à lui, de la mer jusqu'au ciel.



HIRONBELLES DE ROCHERS



MONTICOLE BLEU

INDICES DE PRÉSENCE

Des couloirs blanches qui ressemblent à des tâches de peinture... ce sont en fait des fientes ! Elles indiquent qu'un oiseau aime à nicher ou se reposer sur ce lieu précis.

FALCON CRÉCERELLE



HIBOU GRAND-DUC

Alors que les oiseaux diurnes s'activent pour se nourrir, le hibou Grand-duc est au repos. Il sortira la nuit tombée pour chasser.

RIDEAUX DE LIÈRE

Le lierre se développe généralement sur les faces exposées au Nord, à proximité de suintements. Il occupe un rôle écologique important



Trous et galeries

Les petites ouvertures à fleur de falaise sont parfois la porte d'entrée vers des galeries où nichent des colonies d'oiseaux comme les martinets à ventre blanc.



CHAUCAS DES TOURS



TICHODROME ÉCHELETTE

Le tichodrome échelette fait partie des oiseaux montagnards particulièrement bien adaptés à la vie en milieu vertical et venant passer l'hiver dans les massifs calcaires de basse Provence. Comme son nom l'indique ses pattes lui permettent d'évoluer sur les falaises comme sur une échelle. Son bec fin et légèrement recourbé est capable de dénicher de la nourriture dans les plus petites anfractuosités de la pierre.

Biofilms

Les traces noires qui se détachent du blanc des falaises correspondent aux zones sur lesquelles se produisent des écoulements lorsqu'il pleut et sont constituées d'un biofilm de micro algues et de bactéries.

puisque'il maintient une certaine humidité qui favorise l'installation d'autres espèces. Ses baies sont une aubaine pour les oiseaux en hiver.

Genévrier De Phénicie

Les arbres qui poussent sur les falaises, comme les genévriers de Phénicie, comptent parmi les plus anciens spécimens des Calanques. Comme suspendus dans les airs, ils sont en effet à l'abri des incendies qui renouvellent régulièrement la flore. Ces vieux arbres ont un intérêt patrimonial très fort. Leur étude permettrait notamment de retracer l'évolution du climat dans les Calanques.

Martinet pâle

Flore De Pied De falaise

La flore du piedmont des falaises se développe sur les dépôts issus de l'érosion des falaises. Le cortège composé de chêne vert, doradille des ânes et fragon faux houx est typique des falaises exposés au Nord, profitant d'une certaine humidité. Les belles fleurs de *Mesenbrianthemum nodiflorum* poussent quant à elles au pied des falaises exposées au Sud. La flore au pied des falaises est très sensible au piétinement.



Mesenbrianthemum nodiflorum

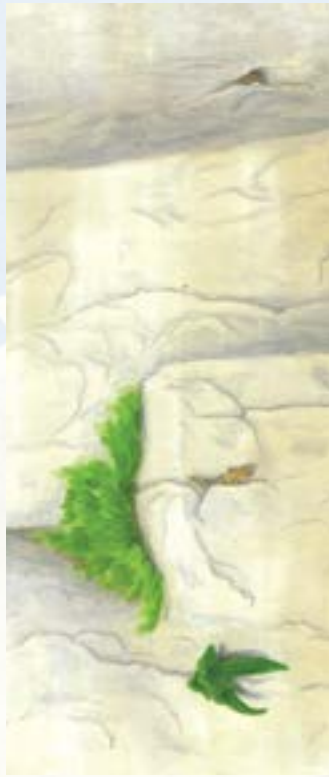
Fragon faux houx

chêne vert

Porabille des ânes

Zoom sur les anfractuosités, habitat naturel pour espèces discrètes

Parfois si petites qu'on ne pourrait y glisser un doigt, les anfractuosités des falaises abritent de très nombreuses espèces. Cet habitat naturel d'une exceptionnelle richesse est menacé par la pratique de la purge qui consiste à faire tomber les blocs et écaillés rocheuses pour lisser les falaises afin de sécuriser les voies d'escalade et les chemins en dessous.



Aussi appelée herbe à mule, la **scolopendre sagitée** est une fougère très rare exposée au nord. Ses feuilles ont la forme d'un fer de lance.



La très petite taille de la **pipistrelle commune**, lui permet de se cacher dans des fissures rocheuses étroites de 1,5 et 2 cm.



Le **Duvallius raymondi** est un coléoptère cavernicole aveugle et endémique des massifs calcaires des Bouches-du-Rhône et du Var. Il se plaît dans les parties les plus humides des cavités.



Les petits poils situés sous les pattes de l'**hémidactyle verruqueux**, appelés sétules, lui permettent d'évoluer en toute aisance sur les parois verticales.



Le faucon pèlerin, chasseur de haut vol

Rapace discret, le faucon pèlerin (*Falco peregrinus*) niche bien à l'abri des regards, dans le creux des falaises calcaires des Calanques. On raconte que jadis, comme nul ne trouvait son nid, il aurait été considéré comme un oiseau de passage... un pèlerin !

Chasseur de haut-vol, ses apparitions sont fulgurantes ! Il est même réputé être l'oiseau le plus rapide du monde ! Il peut atteindre près de 400 km/heure lorsqu'il descend à pic pour attraper ses proies. Sa parade nuptiale, tout aussi impressionnante, unit le mâle et la femelle dans d'audacieuses acrobaties aériennes durant le mois de février. Le couple s'installe ensuite sur les hauteurs d'une falaise, sur une vire ou dans une cavité afin d'être à l'abri des prédateurs. Le faucon pèlerin ne fabrique pas de nid ; il gratte le sol afin de créer une cuvette de 10 à 20 centimètres de diamètre appelée aire. La femelle y pond entre 3 à 4 œufs et les petits faucons, nés après 30 jours d'incubation, y sont élevés pendant deux mois. Perchée à flanc de falaise son aire est un véritable poste d'observation, depuis lequel il repère au loin ses proies. Le pèlerin est un ornithophage strict : il se nourrit exclusivement d'oiseaux.

Un rapace qui a frôlé l'extinction

Convoité et craint par l'homme, le pèlerin a longtemps été victime de captures et de tirs. Sensible à la présence de polluants qui nuisent à sa fertilité, à l'abondance de ses proies et aux modifications de son habitat, le faucon pèlerin a failli disparaître dans les années 1950 à 1970 et est devenue une espèce symbole de la dégradation de l'environnement. L'interdiction de certains pesticides, son inscription sur la liste des espèces protégées et la surveillance des aires de nidification ont depuis permis de stopper la chute des effectifs.

Mesures de gestion et de protection dans les Calanques

Sur le territoire du Parc national sa population est aujourd'hui stabilisée mais reste fragile. Les dégradations de son environnement causées par la fréquentation humaine peuvent l'amener à ne pas se reproduire ou à abandonner sa couvée ou sa nichée. Sa sauvegarde passe donc par une coopération accrue avec les usagers du territoire. La mise en défend de voies d'escalade durant les nidifications et la fin de la pratique de l'escalade sur les îles a permis à sa population de se stabiliser. Depuis les années 1980, le nombre de couples nicheurs est passé de

1 à 6 sur les archipels de Riou et du Frioul et on compte désormais une douzaine de couples nicheurs sur la totalité du territoire du Parc national. ●

Le saviez-vous ?

- 🕒 La femelle est 15 à 20% plus grande que le mâle. Elle mesure de 95 à 105 cm d'envergure et de 38 à 50 cm de long.
- 🌍 Le pèlerin est une espèce qui a su s'adapter à des milieux divers. Son aire de répartition s'étend sur la totalité du globe terrestre, à l'exception des pôles. Espèce migratrice dans certaines parties du monde, le pèlerin est davantage sédentaire dans les Calanques.
- 📅 Sa reproduction sur les îles de Marseille est attestée dès les XVI^e et XVII^e siècles où il est fait état de captures de jeunes pour la fauconnerie.



RÉBUS

Découvre le nom d'un habitat naturel très riche des Calanques en déchiffrant le message inscrit dans la roche !



Réponse : les anfractuosités des falaises

As-tu bien lu ta Calanquaise ?

Si c'est le cas, relier les espèces suivantes avec la bonne affirmation ne devrait pas te poser de problème !



a - Scolopendre sagitée ●



b - Hémydactyle verruqueux ●



c - Grand-Duc ●



d - Genévrier de Phénicie ●

● 1 - Mes sétules me permettent d'évoluer en toute aisance sur les parois verticales.

● 2 - Aussi appelé herbe à mule, je suis un végétal très rare poussant dans les anfractuosités des falaises calcaires

● 3 - Pendant que la vie s'agite en pleine journée, je me repose. Je m'éveillerai la nuit tombée pour chasser.

● 4 - Accroché aux flancs des falaises, je suis protégé des incendies et fais donc partie des plus vieux habitants des Calanques.

Réponse : A.2 ; B.1 ; C.3 ; D.4

Le Coin Des Bulles



PRISE DE BEC
À TOUS LES ÉTAGES
à la rencontre des oiseaux qui
habitent les falaises des Calanques



OH!
CRÉCERELLE!
TU ME FAIS SUR
LA TÊTE ENCORE
UNE FOIS ET JE TE
VOLE DANS LES
PLUMES!

PARDON!
J'ÉTAIS TROP OCCUPÉ
À QUETTER LES PROIES
DEPUIS MON REPOSOIR
J'AI OUBLIÉ QUE JE
N'ÉTAIS PAS SEUL

GRRR!
OUAIS C'EST ÇA,
COMME D'HABITUDE!



SILENCE!
IL Y EN A
QUI DORMENT
LA JOURNÉE!





© Claude Cassin, Collection J. Coqueugniot

Les Calanques, terre des pionniers de l'escalade

Les falaises des Calanques ont vu grandir sur leurs flancs des générations de grimpeurs qui ont marqué l'histoire de l'escalade française et mondiale. Les parois calcaires résonnent encore des noms de Gaston Rebuffat ou du couple formé par Georges et Sonia Livanos. Ces pionniers de l'escalade ont à jamais inscrit leur sport dans l'identité du Parc national. Retour sur une histoire riche de près d'un siècle et demi.

De la naissance de l'escalade dans les Calanques

L'acte de naissance de l'escalade dans les Calanques correspond à l'ascension, en 1879, de la Grande Candelle par Francis W. Mark, vice-consul britannique à Marseille. Pendant un demi-siècle, les motivations des pionniers rejoignent alors celles de l'alpinisme classique, tournées vers la conquête des sommets et l'exploration des endroits vierges... C'est d'ailleurs sous l'impulsion des grimpeurs que s'ouvrent les accès pédestres des endroits les plus reculés du massif des Calanques, tels le Val Vierge ou le Devenson.

L'école des Calanques au sommet

En 1936, un jeune postier marseillais est l'auteur d'un véritable coup de théâtre : avec un nombre réduit de pitons, Henri Barrin vient à bout de la rébarbative face nord du rocher des Goudes. Cet exploit technique provoque une révolution et impulse une dynamique telle qu'en moins de dix ans, des grimpeurs comme Albert, Tanner, Rébuffat et Livanos portent l'activité au plus haut niveau. Avec les réussites de Rébuffat, Livanos et Gabriel dans les massifs du Mont-Blanc et des Dolomites, l'école des Calanques brille au firmament de l'alpinisme mondial. Invité à l'expédition de l'Annapurna, premier 8000 m gravi, Rébuffat joue un rôle majeur dans la survie d'Herzog et Lachenal. Avec 500 voies ouvertes dans les Calanques à son actif, le plus souvent avec son épouse Sonia, Georges Livanos domine l'escalade marseillaise pendant un quart de siècle.

Des années 60 à nos jours, un patrimoine qui se transmet et évolue

Les générations qui suivront celle de Rebuffat et Livanos continueront d'enrichir la pratique et de faire rayonner l'école des Calanques. C'est ainsi qu'apparaissent les traversées au-dessus de la mer, privilégiant le cocktail escalade

et découverte. Ces aventures mi-alpines, mi-marines ont pour théâtre le Devenson (Coqueugniot, Cassin), Castelvieuil (Kelle, Bourges, Mandin) ou le cap Morgiou (Charles, Fenouil, Vaucher). Au tournant du millénaire, l'escalade dans les Calanques se réinvente autour d'une nouvelle génération de grimpeurs toujours en activité. ●

Gaston Rébuffat, le grimpeur humaniste

Si les Calanques ont formé des grimpeurs de classe internationale, elles ont aussi engendré des amoureux inconditionnels. Le plus célèbre d'entre eux est Gaston Rébuffat. Guide, écrivain et conférencier à succès, il a, dans ses livres et ses films, notamment grâce aux images superbes de son ami d'enfance Gabriel Ollive, souligné leur beauté mais aussi leur fragilité. Il a aussi apporté son soutien aux défenseurs du massif, comme Paul Rouaix. Rébuffat est un humaniste : son œuvre vante la beauté de la montagne, les liens de la cordée, la connivence entre l'homme et la nature.



© Claude Cassin, Collection J. Coqueugniot

Texte adapté d'une contribution de Bernard Vaucher, auteur du livre « Des rochers et des Hommes ».

Vincent Vilmer :

“ Les pratiquants de l’escalade sont dans leur très grande majorité des amoureux de la nature ”

Conseiller technique du comité territorial de la Fédération Française de Montagne et d’Escalade (FFME) des Bouches du Rhône, Vincent Vilmer est en charge des dossiers relatifs aux sites naturels : entretien des voies, mise en place de partenariat avec les gestionnaires et propriétaires d’espaces naturels... Sa passion de l’escalade l’a amené tout naturellement à vivre proche des Calanques mais aussi à voyager pour découvrir d’autres massifs à travers le monde : Maroc, Oman, Jordanie, Iran... Il pose son regard sur la place qu’occupe actuellement l’escalade dans le Parc national des Calanques.

Les Calanques ont joué un rôle moteur dans le développement de l’escalade en France. Le site occupe-t-il toujours une place de choix dans le paysage de la grimpe ?

Oui bien sûr ! Les Calanques font toujours rêver un grand nombre de grimpeurs et ce malgré la multiplication des sites d’escalade en France, en Europe et dans le monde. La tendance actuelle est à la grimpe athlétique, ce qui n’est pas franchement le point fort des Calanques, mais l’expérience de grimpe est tellement unique ici que le site reste très attractif. La présence de nombreux grimpeurs étrangers, qu’ils soient danois, suédois, finlandais, anglais, américains ou italiens l’atteste.

Qu’est ce qui rend l’expérience de grimpe dans les Calanques si particulière ?

C’est son ambiance marine et la beauté de ses paysages : les criques, les aiguilles calcaires, la lumière, le vent... tout concorde à rendre une session de grimpe dans les Calanques inoubliable. Les Calanques

offrent également des conditions météo clémentes, qui permettent de grimper quasiment toute l’année, ce qui n’est pas le cas des sites alpins par exemple.

Les falaises abritent un patrimoine naturel fragile. Comment assurer la bonne cohabitation entre les grimpeurs et les espèces animales et végétales ?

La pratique de l’escalade et l’ouverture de nouvelles voies peuvent causer un dérangement pour la faune et la flore : cela les grimpeurs en sont tout à fait conscients. Les pratiquants de l’escalade sont dans leur très grande majorité des amoureux de la nature. Ils se sont d’ailleurs très souvent positionnés en faveur de la protection du Calanques, en s’opposant notamment à des projets de carrières dans le passé.

Les mesures prises par le Parc national des Calanques pour protéger le patrimoine naturel, telle la fermeture temporaire de certaines voies pour assurer la nidification des oiseaux sont globalement bien acceptées par les grimpeurs. Elles le seront davan-

tage si un dialogue étroit s’établit entre le Parc national et la communauté grimpeuse et si celle-ci est associée au diagnostic écologique des falaises. ●



Infos aux grimpeurs :

- Certains sites sont temporairement fermés pour protéger la nidification des oiseaux. Renseignez-vous sur le site Internet du Parc national.
- Restez sur les sentiers et suivez le pictogramme bleu indiquant l’accès aux sites d’escalade pour éviter de piétiner la flore.
- Les grimpeurs sont également concernés par les fermetures de massif en cas de risque incendie. En cas de journée rouge, pas de grimpe !



Un webdoc pour s'immerger dans les paysages du Parc national...

Dans le cadre des Journées nationales de l'Archéologie, la réalisatrice Suzel Roche présentait en avant-première le premier volet de son webdocumentaire Calanques, archéologie d'une marge calcaire tourné dans le Parc national. Déambulation visuelle et sonore au milieu des vestiges archéologiques du Parc national, ce webdoc se compose de trois volets qui seront publiés progressivement. Du Castrum Saint-Marcel au Sémaphore du Bec de l'Aigle, en passant par les fortifications de l'île Maïre, le premier volet, intitulé « Maîtriser le territoire par les marges », relie entre elles les différentes traces du patrimoine militaire du Parc national. ●

>> A découvrir sans attendre à l'adresse suivante : enmarges.calanques-parcnational.fr



© Suzel Roche

Grimpeurs et oiseaux nicheurs : une cohabitation qui fait des petits !

La mise en défens de la nidification d'un couple de Cormoran huppé sur le secteur de Sainte Fréouse, initiée cet hiver, a porté ses fruits : les petits sont nés ! Cette naissance est une première sur le territoire des Calanques (hors secteur des îles) pour cette espèce protégée... Le succès de ces mesures tient dans l'implication et la réactivité des grimpeurs locaux, avec lesquels le Parc national collabore depuis de nombreuses années. Dans la lignée de cette réussite, le Parc national a décidé de créer une commission « Escalade ». Objectif : renforcer le dialogue et la coopération avec les représentants de cette pratique. ●

Le poulpe sous haute protection

Comme chaque année, la pêche sous-marine du poulpe est interdite dans le cœur marin du Parc national du 1er juin au 30 septembre. Cette mesure, prise en concertation avec les pêcheurs, vise à protéger les femelles, particulièrement vulnérables pendant la période de reproduction, et ainsi garantir la durabilité de la ressource. ●



Pour être informés des actualités du Parc national, restez connectés !

www.calanques-parcnational.fr



Des jardins extraordinaires

Le Parc national participait pour la première fois cette année au Concours du plus beau jardin organisé par la mairie des 11^{ème} et 12^{ème} arrondissements de Marseille. Pour cette édition 2018, le Parc national a remis le prix du « Jardin de la biodiversité » pour récompenser les jardiniers amateurs impliqués dans la préservation de la biodiversité. Le jury, composé d'un agent du Parc national et de représentants de la mairie, a salué les efforts effectués par les participants afin d'économiser les apports en eau, notamment grâce au paillage du sol autour des plantations, l'absence d'utilisation d'intrants et la plantation d'espèces locales et mellifères. ●



Une trombe marine au large des Calanques

Lors de leur patrouille marine du 30 avril 2018, les agents du Parc national ont pu observer de près l'impressionnante trombe marine qui s'était formée au large ! Pas de dégâts à signaler mais une belle frayeur pour les plaisanciers qui passaient à proximité ! ●



Rappel aux automobilistes

L'été, la circulation sur les voies d'accès aux Calanques de Sormiou, Morgiou et Callegongue est interdite, par arrêtés municipaux, aux véhicules à moteur tous les jours de 7h à 19h30 et ce jusqu'au 30 septembre 2018 ! L'accès à la route forestière de la Gardiole et son parking est fermé du 1^{er} juillet au 15 septembre. Au-delà de cette date, le parking est susceptible de fermer à tout moment en cas de surfréquentation du massif. Il sera également fermé en cas de risque incendie rouge. ●